

M.A

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P 1044 K I G A L I.

Mest.

A traiter par
Date entrée : <i>9/7/86</i>
N° Classement <i>13074/15.</i>

Kigali, le 08/07/1986

N° 2589/15.09

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise.

K I G A L I.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de faire parvenir à Votre Excellence le rapport de la mission que je viens d'effectuer au CANADA du 2 au 14 JUIN 1986. J'avais été invité dans ce pays par la Société de Coopération pour le Développement International (SOCODEVI) dans le cadre de nos relations de coopération, pour mettre au point notre programme de coopération en faveur de nos coopératives et pour sensibiliser le public canadien à la situation de notre jeunesse.

Durant mon séjour j'ai pu faire le point avec nos partenaires canadiens quant à l'organisation plus rationnelle des programmes de coopération en cours en faveur de nos coopératives. J'ai eu aussi l'occasion de sensibiliser les autorités et la Population Québécoises aux problèmes des jeunes. J'ai profité par ailleurs de mon séjour au CANADA pour rencontrer les autorités gouvernementales auxquelles j'ai présenté quelques projets intéressant la jeunesse et pour lesquels j'ai obtenu des promesses de réalisation.

D'autre part, ma visite au CANADA m'a permis de me faire une idée plus précise sur les mutualités. J'ai pu en effet me rendre compte qu'elles sont des coopératives comme les autres et qu'elles couvrent pratiquement toutes les branches d'assurance. Mes interlocuteurs canadiens m'ont d'ailleurs promis de tout faire pour nous aider à organiser quelques journées de réflexion sur les possibilités de susciter la création de sociétés mutuelles dans notre pays et d'en préciser les orientations possibles. Pour ma part, je trouve qu'il nous faut sensibiliser notre population aux bienfaits de telles organisations qui pourraient suppléer valablement à l'inexistence de quelque assurance que ce soit en faveur de la population rurale non salariée.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

COPIE POUR INFORMATION :

- Monsieur le Secrétaire Général du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement
K I G A L I.
- Monsieur le Président du Conseil National pour le Développement
K I G A L I.
- Monsieur le Ministre (TOUTS) *à la Prés.*

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin



RAPPORT DE MISSION DU MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF AU CANADA

1. Cadre de la mission.

Le Rwanda entretient de bonnes relations de coopération avec le CANADA. Ces relations intergouvernementales se sont étendues aux organisations non gouvernementales Canadiennes qui assistent nos coopératives par le canal du Ministère ayant les coopératives dans ses attributions et du Centre IWACU. Cette assistance consiste essentiellement en la mise à disposition de techniciens et de fonds nécessaires pour épauler nos coopératives.

C'est dans le souci de renforcer ces relations qu'une de ces organisations non gouvernementales, la société de coopération pour le Développement International (SOCODEVI) m'a invité à lui rendre visite afin que je puisse parler du RWANDA aux partenaires Canadiens. On se rend aisément compte que la population possède des qualités humaines témoignées par une compréhension facile des problèmes et la soif de savoir ce qui se fait ailleurs.

Profitant de cette occasion, la délégation composée de moi-même et de Monsieur MBATEYE Thomas a pu faire des contacts avec d'autres organisations qui présentent un intérêt pour notre pays. Ainsi nous avons pu rencontrer le Ministre Canadien de la Jeunesse et des Sports, le Ministre de la Province du Québec chargé des Relations Internationales, les responsables du Ministère de la Province du Québec chargé de la Jeunesse ainsi que les responsables de quelques organisations non gouvernementales de la Province du Québec.

2. Déroulement de la mission

Arrivés au CANADA le 4 Juin 1986 au soir nous avons été accueillis par notre Ambassadeur dans ce pays qui avait arrangé des rendez-vous pour nous. Ainsi jeudi le 5 Juin j'ai pu rencontrer le Ministre Canadien de la Jeunesse et des Sports avec qui je me suis entretenu de notre coopération en ce qui concerne la jeunesse et les sports. Concernant la Jeunesse, j'ai demandé à mon interlocuteur que le nombre de bourses allouées à notre pays puisse être augmenté afin que nous puissions accroître rapidement l'effectif de nos encadreurs de la Jeunesse. A ce sujet j'ai reçu des apaisements puisque le Ministre Canadien m'a promis de faire de son mieux pour accroître le nombre de boursiers rwandais dans le cadre de la CONFJEJES. S'agissant des sports j'ai demandé à la partie canadienne d'examiner les voies et moyens de nous aider à équiper une école d'éducation physique et sportive dans notre pays. A ce sujet il m'a été demandé de leur fournir un dossier sur nos besoins pour qu'ils soient examinés. Madame Champagne Ministre de la Jeunesse et des Sports entrevoyait des possibilités de solutions.

A OTTAWA j'ai eu aussi un entretien avec le SENATEUR HERBERT qui m'a parlé de l'expérience Canadienne dans la formation des Encadreurs de la Jeunesse et des projets de "CANADA Jeunesse Monde". Il m'a recommandé de rencontrer Monsieur JOSBIN, directeur de Canada Jeunesse monde, pour examiner avec lui les voies et moyens d'une coopération avec mon pays. Le Sénateur HERBERT m'a fait l'honneur de m'inviter au Sénat Canadien où j'ai été présenté.

Dans la soirée du 5 Juin je me suis rendu à QUEBEC, où j'ai été reçu par le Président de la SOCODEVI avec qui nous avons arrêté le programme de la suite de notre visite.

Le vendredi 6 Juin j'ai rencontré le président Directeur Général de la Société de Développement International Desjardins (SDID) avec qui j'ai eu des échanges sur les possibilités de coopération entre cette organisation et le RWANDA. Il m'a laissé comprendre que son organisation intervient pour appuyer des initiatives locales selon les besoins exprimés. Dans ce cadre la SDID dispense une formation à la carte. Il m'a été précisé par ailleurs que le SDID n'a pas de fonds propres pour soutenir ses interventions et qu'elle intervient dans le cadre de projets où le bailleur de fonds peut lui confier l'exécution de certains volets.

C'est ainsi que la société Desjardins intervient au MUTARA (Projet DERVAM) pour soutenir le développement des coopératives des riziculteurs et a sollicité auprès de l'ACDI la prise en charge du volet coopératif dans le projet de développement rural de RUHENGHERI financé par le CANADA.

De ces entretiens, j'ai conclu que nous ne pouvons collaborer avec la société DESJARDINS que dans le cadre de projets où elle a obtenu l'exécution du volet coopératif.

J'ai ensuite été reçu au Ministère Québécois des Relations Internationales où j'ai pu m'entretenir avec les responsables chargés des questions concernant la jeunesse.

Je leur ai exposé la situation de notre jeunesse qui est nombreuse et pour laquelle nous avons des difficultés de trouver des emplois adéquats. Je leur ai parlé aussi de l'insuffisance qualitative de nos encadreurs et ai demandé qu'ils puissent nous aider à les former. J'ai par ailleurs demandé à mes interlocuteurs d'envisager les possibilités de nous aider dans le domaine des sports en formant nos cadres et en nous fournissant de l'équipement nécessaire pour un institut d'éducation physique et sportive.

Concernant la jeunesse mes interlocuteurs Québécois m'ont informé de leur programme d'intégration des jeunes dans les petites et moyennes entreprises comme tentative de solution à leur problème d'emplois.

.. / ...

A ce sujet ils ont parlé de leur expérience en ce domaine qui pourrait nous servir de référence et dont nous pouvons nous inspirer par des échanges d'expérience pour l'orientation de nos investissements dans ce secteur.

Ils m'ont aussi parlé du programme Afrique 2.000 que le Québec est en train d'initier et qui pourrait orienter les investissements financiers. Quant à l'intervention du Québec en faveur de nos jeunes, mes interlocuteurs m'ont demandé de confectionner un dossier qui les intègre dans les petites et moyennes entreprises et de leur faire parvenir pour examen. Pour ce qui est de la formation des encadreurs, ils m'ont promis d'envisager les possibilités d'augmenter le nombre de bourses pour leur formation à Abidjan dans le cadre de la CONFEJES. Pour ce qui est de l'équipement sportif d'une école d'éducation physique et sportive, il m'a été promis que les démarches allaient être entreprises auprès des universités québécoises et d'autres institutions et que le résultat de ces investigations serait communiqué à notre ambassadeur à OTTAWA.

Dans l'après-midi du 6 juin, la délégation a participé à l'assemblée générale de la Société de Coopération pour le Développement International (SOCODEVI) devant laquelle j'ai fait un exposé sur la situation de nos jeunes et de nos coopératives. Dans cet exposé dont le texte intégral se trouve en annexe, j'ai d'abord donné la situation générale du pays, après quoi j'ai mis un accent particulier sur les problèmes de la jeunesse et des coopératives et sur l'action menée pour essayer de résoudre ces problèmes. La SOCODEVI m'a demandé de faire cet exposé dans le souci de sensibiliser l'opinion québécoise à la situation de notre pays. Dans cet exposé, j'ai aussi loué les bonnes relations de coopération qui existent entre le Canada et le Rwanda depuis le lendemain de notre indépendance nationale.

Le 7 juin, la délégation a eu une séance de travail avec les responsables de la SOCODEVI et de l'OCSD avec qui nous avons passé en revue la situation de nos projets qui bénéficient de leurs interventions. Nos entretiens avec les responsables de SOCODEVI nous ont permis de clarifier la situation des projets en cours et d'arrêter les principes qui devront guider notre coopération à l'avenir. Concernant ces principes, il a été convenu que dorénavant la coopération entre SOCODEVI et le Ministère sera basée sur des programmes quinquennaux et que chaque coopérant oeuvrant à la réalisation de ces programmes devra avoir un cahier des charges sur lequel sera basé l'évaluation périodique de ces activités.

Quant aux projets que nous avons avec SOCODEVI, voici ci-après ce qui a été convenu pour chacun d'eux:

a) Pour l'union des coopératives agricoles de Byumba (UNICOOPAGRI), il a été convenu de mettre sur pied une commission d'évaluation de ce qui a été fait déjà, en vue de programmer ce qui reste à faire. La commission d'évaluation sera composée de représentants de SOCODEVI, de l'OCSD, du Centre IWACU et MIJEUCOOP. La SOCODEVI accepte par ailleurs de financer les activités de formation pendant la période de transition.

..../..

- b) En ce qui concerne la mutualité MUVANDIWE, SOCODEVI accepte d'étudier les moyens à mettre en oeuvre pour poursuivre son appui à cette organisation.
- c) S'agissant de l'assistance à l'union des coopératives de Kibungo (KOPISHYAKA), SOCODEVI accepte d'envoyer avant fin juillet 1986, un technicien pour finaliser les termes de référence de l'assistance à lui apporter.

Pour les deux nouveaux programmes leur soumis, à savoir l'organisation d'un séminaire de réflexion sur l'initiation, l'orientation et la législation des mutualités au Rwanda, et l'organisation d'un système de gestion informatisé des unités de stockage au Rwanda, les responsables de SOCODEVI acceptent de nous y aider. Mais pour le système de gestion des unités de stockage il nous faudra d'abord leur soumettre un dossier pour qu'ils disposent de données techniques du projet.

Avec les responsables de l'Organisation Canadienne pour la Solidarité et le Développement (OCSD), nous avons parlé spécialement de deux dossiers, à savoir :

- Compléter le financement du projet de mise en valeur de l'argile par les jeunes de la région de Ruhengeri. En effet le financement qui était complet s'est avéré insuffisant suite à certaines dépenses imprévues et au changement de la parité entre le dollar Canadien et le franc rwandais. A ce sujet le représentant de l'OCSD nous a demandé de leur envoyer le document mis à jour pour réajustement du financement.
- L'exploitation du domaine de Mayange par la culture attelée. A ce sujet il a été demandé d'amener d'abord de l'eau pour le breuvage des animaux. Notre Ambassadeur à OTTAWA m'a promis de soutenir ce projet auprès de l'Agence Canadienne pour le Développement Industriel lorsqu'il sera introduit.

Nous avons aussi demandé à nos interlocuteurs s'ils pouvaient servir de correspondants pour nos artisans dans la recherche de marché. Il nous a été répondu que ce serait intéressant mais que le problème consiste dans la fixation de prix qui soient compétitifs. En effet, vu leur coût de fabrication et de transport, les articles de nos artisans ne seraient pas compétitifs rendus au Canada; d'autant plus qu'on fabrique à peu près les mêmes articles en Amérique Latine. Il nous a plutôt été conseillé de chercher à organiser une exposition permanente de nos produits artisanaux.

Pendant deux jours, les 9 et 10 Juin, nous avons effectué des visites d'information auprès des coopératives agricoles et d'assurance mutuelle. Ces visites nous ont permis de nous rendre davantage compte que le mouvement coopératif peut constituer un solide support du développement si la population s'y met avec conviction. En effet il nous a été confirmé que la quasi totalité des produits d'élevage de la province du Québec passe par le canal des coopératives.

../...

Nous nous en sommes rendus compte lorsque nous avons visité la coopérative Agrinove qui groupe plusieurs éleveurs et qui dispose d'une usine pour le traitement des produits laitiers dont la coopérative assure aussi la commercialisation. Quant aux coopératives d'assurance, elles sont aussi répandues dans la province du Québec et couvrent pratiquement toutes les branches d'assurance. Nous pensons que c'est ce genre d'organisations que nous devrions promouvoir dans notre pays pour suppléer à l'inexistence d'autre structure d'assurance en faveur des personnes non affiliées à la Caisse Sociale du Rwanda et qui n'ont pas de moyens pour souscrire une police auprès des sociétés commerciales d'assurance. Outre l'intérêt que ces coopératives d'assurance offrent pour leurs membres, elles peuvent créer des emplois en milieu rural et sécuriser la population pour une meilleure production.

Dans l'après-midi du 10 Juin nous avons visité la ville de Joliette où j'ai eu aussi à parler à la population de la situation générale de notre pays. Mon exposé à Joliette a été illustré par quelques diapositives, sur la vie au Rwanda. Auparavant j'avais été accueilli à la Mairie de Joliette où j'ai échangé avec le Maire de cette ville sur la coopération entre nos pays.

J'ai ensuite rencontré les journalistes au cours d'une conférence de presse sur le Rwanda et ses perspectives de développement.

Le 11 Juin nous avons visité la coopérative "La Caisse d'Etablissement de Lanaudière" qui assiste ses membres dans le secteur de l'habitat. Ce même jour nous avons visité d'autres coopératives, toujours dans le souci d'information.

Après Joliette nous ^{nous} sommes rendus à Montréal où, avec notre Ambassadeur au Canada, nous avons fait des contacts auprès des organisations "Développement et Paix" et "Jeunesse Canada-Monde". Jeunesse Canada-Monde est une organisation non gouvernementale qui procède par des échanges d'expérience. C'est-à-dire que des jeunes d'un pays en développement vont au Canada où ils vivent avec des jeunes canadiens pendant un certain temps et s'enrichissent de leur expérience.

A l'issue de leur séjour au Canada ils retournent dans leur pays en compagnie de leurs collègues canadiens.

Dans ce pays aussi ils travaillent ensemble. A ma question de savoir s'il n'y a pas de moyens financiers ou techniques qui sont mis à la disposition de ces jeunes pour leur permettre de mener un travail fructueux, il m'a été répondu qu'il n'y en a pas mais qu'on peut apprécier les besoins suivant les cas.

Chez Développement et Paix, organisme qui coopère déjà avec notre pays par l'intermédiaire du Bureau Episcopal de Développement, j'ai présenté le dossier de financer la valorisation du domaine de Mayange. La demande a été bien acceptée mais on m'a exigé un dossier complet d'exploitation.

.../...

3. CONCLUSION

Cette visite au Canada a été utile à plus d'un titre. Elle nous a en effet permis de faire connaître davantage notre pays aux québécois qui se sont montrés très intéressés et compréhensifs. Cette visite nous a permis aussi de clarifier le cadre de notre coopération avec la Société de Coopération pour le Développement International (SOCODEVI) et l'Organisation Canadienne pour la Solidarité et le Développement (CCSD). Par ailleurs grâce à cette visite nous avons pu nous rendre compte de l'importance que les coopératives d'assurance (appelées mutualités au Canada) peuvent avoir dans l'économie d'un pays.

Par ailleurs notre passage au Québec nous a permis de présenter aux responsables de la jeunesse notre projet de mettre en place une école d'éducation physique et sportive pour laquelle ils ont promis une certaine assistance pour l'équipement. Nous avons aussi pu intéresser ces responsables aux problèmes d'emploi que connaissent nos jeunes et là aussi nous pouvons espérer que, quand le projet leur sera soumis, ils pourront nous être de quelque utilité.

Enfin notre contact chez Développement et Paix nous a permis de connaître ses exigences et nous pensons que le projet de mise en valeur du domaine de Mayange que nous avons soumis à cette organisation connaîtra un heureux aboutissement.
